

que ses succès à la guerre l'avaient « enflé de gloire (1). » On ne saurait douter que, lorsqu'il partit pour l'Espagne en 1565, il s'était flatté d'obtenir du Roi tout ce qu'il lui demanderait, et que le dépit qu'il eut du peu de succès de sa mission, influa beaucoup sur sa conduite. Du reste, les documents nouveaux que j'ai extraits des archives de Simancas, pas plus que ceux qui étaient connus déjà, ne renferment rien qui soit de nature à justifier le cruel châtement infligé à cette illustre victime de la tyrannie : s'ils montrent d'Egmont entièrement dévoué aux intérêts de la patrie, contraire à toute mesure oppressive des libertés civiles et religieuses, ils n'offrent pas la moindre trace de desseins formés par lui contre la souveraineté ou l'autorité du Roi. L'histoire lui reprochera peut-être même d'avoir poussé trop loin le sentiment du devoir : car, s'il se fût joint résolument au prince d'Orange, aux comtes de Hornes et d'Hooghstraeten, et aux chefs des confédérés, quand ils réclamèrent son concours (2), qui pourrait affirmer que le duc d'Albe, avec son armée d'Espagnols, eût pénétré dans les Pays-Bas? Le sort de sa nombreuse famille paraît avoir, dans ces graves circonstances, préoccupé vivement le comte d'Egmont : comment s'expliquer, d'une autre manière, la facilité avec laquelle il prêta le serment exigé par la gouvernante (3), et ces lettres où non-seulement il assurait Philippe II qu'il ne négligerait rien pour que les scandales qui avaient eu lieu ne se renouve-

(1) *Vies des grands capitaines étrangers.*

(2) Voy., ci-après, p. 510, le mémoire des points qu'Alonso Lopez Gallo fut chargé, par la duchesse de Parme, de communiquer au Roi.

(3) Voy., ci-après, p. 520.

lassent plus (1), mais où il lui disait encore qu'il fallait ériger des châteaux dans les villes principales, afin de contenir le peuple (2), revendiquant même l'honneur d'avoir pris part à toutes les entreprises contre les rebelles (3)? D'Egmont était plus grand capitaine que profond politique. Il se figurait que le gain de deux batailles, auquel Philippe II avait été redevable d'une paix glorieuse, ferait oublier à ce monarque son opposition de quelques années; il ne pouvait s'imaginer que le Roi, après les services signalés qu'il lui avait rendus, fût animé de mauvais vouloir contre lui; tout au plus croyait-il courir la chance de devoir se démettre de ses charges (4)... L'infortuné! il paya de sa tête son imprudente confiance.

J'ai recherché, avec non moins d'attention, les lettres du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne. Celles que j'ai trouvées feront partie d'une publication spéciale, dont je travaille, depuis vingt ans, à rassembler les matériaux (5).

Lettres du prince  
d'Orange.

Le comte de Hornes fut d'abord en faveur auprès de Philippe II, qui, n'étant encore que prince d'Espagne, l'attacha à sa personne; mais cette faveur ne dura guère. Lorsque le Roi retourna en Espagne,

Lettres du comte  
de Hornes.

(1) Voy., ci-après, p. 524, sa lettre du 15 avril 1567.

(2) Voy., ci-après, p. 545, sa lettre du 9 juin 1567.

(3) Voy., ci-après, p. 547, sa lettre du 26 juin 1567.

(4) Voy. le mémoire cité page précédente, note 2.

(5) Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la rédaction et l'impression de cette partie de mon rapport, le 1<sup>er</sup> volume de l'ouvrage dont il est question ici a paru chez le libraire Vandale; le titre en est : *Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, publiée pour la première fois; suivie de pièces inédites sur l'assassinat de ce prince et sur les récompenses accordées par Philippe II à la famille de Balthazar Gérard.*

en 1559, il l'emmena à la vérité avec lui, en le nommant surintendant des affaires des Pays-Bas, mais il lui retira le gouvernement des duché de Gueldre et comté de Zutphen, que le comte de Hornes tenait de l'Empereur, et auquel il mettait plus de prix qu'à la nouvelle charge dont il venait d'être revêtu. Ce fut là pour le comte de Hornes une première cause de mécontentement. La position qui lui fut faite à la cour de Madrid ne lui donna qu'une médiocre satisfaction : il la quitta au bout de deux ans, et revint à Bruxelles, avec la patente de conseiller d'État. A dater de cette époque, ses rapports avec le Roi furent peu fréquents. Je n'ai vu, à Simancas, que trois lettres de lui. Deux de ces lettres ont de l'importance; ce sont : celle du 4 août 1563, dirigée contre le cardinal de Granvelle (1), et celle du 20 novembre 1566, où il fait l'apologie de sa conduite à Tournay, expose ses griefs contre la duchesse de Parme, et rappelle au Roi tout ce qu'il a fait pour son service (2).

Lettres du comte  
de Mansfelt.

J'ai extrait la plupart des lettres, que j'ai rencontrées, du comte Pierre-Ernest de Mansfelt. Mansfelt s'était associé aux premières démarches des chevaliers de l'Ordre, afin d'obtenir l'éloignement du cardinal de Granvelle (3); mais il ne tarda pas à se séparer de leur ligue. Il resta étranger au compromis, ainsi qu'à la rédaction de la requête

(1) Voy., ci-après, p. 261.

(2) Voy., ci-après, p. 486.

L'importance de la lettre du 20 novembre 1566 m'a engagé à la publier textuellement, quoiqu'on la trouve déjà dans la *Déduction de l'innocence de messire Philippe de Montmorency, comte de Hornes*, livre si rare, qu'il ne se rencontre plus que dans les cabinets de quelques curieux.

(3) Voy., ci-après, p. 258.

que présentèrent les confédérés; il déclara même à la duchesse de Parme, lorsqu'il fut appelé à Bruxelles au mois de mars 1566, qu'il regardait la confédération comme un acte blâmable, et qu'il n'y donnerait jamais son assentiment (1). Il enjoignit au comte Charles, son fils, qui y avait pris part, de s'en retirer (2). Sa conduite ultérieure fut d'accord avec ces déterminations. Ses lettres à Philippe II et à la duchesse de Parme témoignent du dévouement avec lequel il servit la cause royale. La gouvernante l'en récompensa, en lui donnant toute sa confiance : elle l'investit du commandement de Bruxelles, au moment des troubles du mois d'août 1566; elle l'établit surintendant d'Anvers, après son entrée dans cette ville; elle ne prit plus aucune mesure un peu importante sans le consulter, et son avis était toujours celui qu'elle adoptait de préférence; enfin ce fut par lui qu'elle témoigna le désir d'être accompagnée, quand, à la fin de 1567, elle reprit le chemin de l'Italie. Un trait qui n'honore pas moins le comte de Mansfelt que sa constante fidélité envers le Roi, c'est que, seul, il osa élever la voix contre l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes (3).

L'attachement, bien constaté, du baron de Berlaymont aux intérêts de Philippe II, autorisait à supposer l'existence d'une correspondance suivie entre eux. Je n'ai pu toutefois recueillir que trois lettres

Lettres du baron de Berlaymont.

(1) Voy., ci-après, p. 403.

(2) Voy., ci-après, p. 421.

(3) Voy., p. 575 et 607, ci-après, les lettres du comte de Mansfelt au Roi, des 11 septembre et 8 décembre 1567, et p. 577, la lettre du duc d'Albe, du 18 septembre.

adressées au Roi par ce seigneur (1). Comme c'était en français qu'il écrivait toujours, il est probable que beaucoup de ses lettres restèrent parmi les papiers de la chancellerie *française* des Pays-Bas, qui furent transportés de Madrid à Bruxelles lors de la cession de ces provinces aux Archiducs (2). Quoique Berlaymont exprime, dans une de ses lettres (3), sa répugnance à prendre part au jugement des comtes d'Egmont et de Hornes, et qu'il s'y refuse même, on n'en regrette pas moins de le voir accepter, du duc d'Albe, la mission de siéger dans ce conseil des troubles qui s'attira si justement les malédictions du pays.

Lettres  
de Gaspard  
de Robles.

J'ai donné place, dans ma collection, à plusieurs lettres de Gaspard de Robles, seigneur de Billy, vaillant homme de guerre de ce temps : elles fournissent des indications qui jettent quelques lumières sur les événements du temps.

Lettres  
de divers agents  
espagnols.

Philippe II voulait être instruit, par d'autres encore que la duchesse de Parme, de ce qui se passait aux Pays-Bas : il était d'ailleurs dans ses goûts d'aimer à recevoir des informations de toutes mains. De là les lettres particulières de Tomás Armenteros, d'Alonso del Canto, d'Esteban Prats et de Miguel de Mendivil.

Lettres  
d'Armenteros.

Armenteros, qui avait été employé déjà sous le grand commandeur Francisco de Covos, ce ministre favori de Charles-Quint, fut donné à Marguerite d'Autriche par le conseil d'Espagne, pour lui servir de secrétaire intime. Il sut si bien exploiter sa position, qu'il emporta

(1) Voy., ci-après, p. 314, 431 et 614.

(2) Voy., ci-dessus, p. xiv.

(3) Celle du 29 décembre 1567, p. 614.

des Pays-Bas des sommes considérables, produit de ses exactions et de ses rapines. Armenteros devait s'appliquer, à la fois, à conserver son crédit auprès de la gouvernante, source de sa fortune, et à complaire au ministère espagnol, de qui dépendait son sort. Ce dernier but, il s'efforçait de l'atteindre par les renseignements qu'il faisait parvenir à Madrid. Possédant tous les secrets de l'État, investi de la confiance entière de la duchesse de Parme, ayant même su se concilier celle des seigneurs, nul n'était mieux à même que lui d'éclaircir le Roi des choses qu'il lui importait de savoir. Aussi ai-je consacré à la correspondance d'Armenteros une attention toute spéciale, et je regarde ses lettres à Philippe II et aux secrétaires Gonçalo et Antonio Perez (1) comme l'une des parties les plus intéressantes de la collection que j'ai formée.

Le gouvernement espagnol entretenait aux Pays-Bas un *contador* dont les fonctions essentielles consistaient à vérifier les comptes des opérations pécuniaires qui avaient été confiées au facteur du Roi à Anvers : cet emploi était celui que remplissait Alonso del Canto, duquel j'ai recueilli un certain nombre de lettres (2). Il paraît que del Canto était particulièrement connu de Philippe II, car c'est au Roi lui-même que sont adressées presque toutes ses missives, et il s'y exprime avec une extrême liberté, ne ménageant personne, ni la gouvernante, ni les grands, ni Armenteros, qu'il accuse tout net de con-

Lettres d'Alonso  
del Canto.

(1) Elles sont au nombre de vingt et une. Voy., ci-après, p. 187, 295, 343, 346, 352, 354, 355, 364, 367, 370, 390, 392, 414, 430, 447, 476, 480, 495, 496, 521, 528.

(2) Voy., ci-après, p. 398, 400, 410, 414, 425, 427, 433.

tenter les seigneurs, *pour mieux voler et faire sa bourse* (1). Sa correspondance est, du reste, semée d'anecdotes et de détails qu'on ne trouve pas ailleurs.

Lettres  
d'Esteban Prats.

Sans offrir un égal intérêt, les lettres d'Esteban Prats à Antonio Perez (2) m'ont paru mériter de figurer dans notre collection, pour les faits qu'elles contiennent. Prats était un très-ancien serviteur du gouvernement espagnol, depuis longtemps fixé aux Pays-Bas, où il remplissait la charge de secrétaire du conseil privé. Le duc d'Albe, lorsqu'il établit le conseil des troubles, le fit secrétaire de ce conseil, aux travaux duquel il prit une grande part. Il n'était pourtant ni servile, ni sanguinaire, comme on le verra dans la suite.

Lettres  
de Miguel de  
Mendivil.

Les deux lettres écrites au Roi par Miguel de Mendivil, qui était venu aux Pays-Bas avec l'armée du duc d'Albe, en qualité de *contador* de l'artillerie, sont remarquables par les particularités qu'elles renferment sur l'entrée du duc dans Bruxelles, sur l'accueil qu'il y reçut, sur les dispositions de la duchesse de Parme, des seigneurs et du public, sur un sermon prêché contre les Espagnols par le confesseur même de la gouvernante, et en sa présence, etc. (3).

Lettres de divers  
personnages  
à la duchesse de  
Parme.

A la correspondance confidentielle de la duchesse de Parme avec le Roi sont quelquefois jointes, dans les PAPIERS D'ÉTAT DE FLANDRE, des copies, ou des traductions espagnoles, des lettres les plus importantes qu'elle écrivait et recevait. J'ai remarqué, parmi ces pièces, différentes lettres assez notables du comte de Meghem et du duc Éric de

(1) Lettre au Roi du 17 mars 1566, p. 598.

(2) Voy., ci-après, p. 509, 511, 514, 526, 538.

(3) Voy., ci-après, p. 567 et 575.

Brunswick; et, quoique je ne fusse pas certain qu'on n'en rencontrerait pas un jour les originaux dans nos propres Archives, j'ai cru devoir au moins en prendre des extraits.

Charles de Brimeu, comte de Meghem, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur des duché de Gueldre et comté de Zutphen, s'était, comme le comte de Mansfelt, réuni aux autres chefs de la noblesse belge, pour provoquer le renvoi du cardinal de Granvelle (1). Lors de la formation du compromis, il approuva que l'abolition de l'inquisition et la modération des placards fussent demandées au Roi; mais il ne voulait pas qu'on allât plus loin: il espérait qu'après avoir obtenu ces deux points, la confédération se dissoudrait d'elle-même: il fit connaître à la duchesse de Parme que, en tout cas, il était prêt à servir le Roi contre ceux qui demanderaient davantage, même au prix de sa vie et de tout ce qu'il possédait au monde (2). Il ne continua d'assister aux réunions des chevaliers de l'Ordre, que pour dévoiler à la gouvernante les secrets de leurs délibérations (3). Les seigneurs s'aperçurent vraisemblablement qu'il jouait un jeu double, et le lui firent sentir: il quitta alors Bruxelles, complètement brouillé avec eux (4). A partir de ce moment, la confédération eut en lui un ennemi juré. Il ne cessa de pousser la gouvernante à la résistance et aux mesures énergiques, lui disant et lui répétant que, encore que le Roi accordât la modération des placards et abolît l'inquisition, *la*

Lettres du comte  
de Meghem.

(1) Voy., ci-après, p. 258.

(2) Voy., ci-après, p. 402.

(3) Voy., ci-après, p. 405 et 415.

(4) Voy., ci-après, p. 415.



*feste ne se passeroit pas sans se froter*; il insistait pour qu'elle se mît en mesure, aussitôt qu'elle recevrait la réponse attendue de Madrid, de rompre la teste à celluy qui ne se vouldroit contenter et empescher les presches (1). Afin de savoir ce qui se traiterait à l'assemblée de Saint-Trond, et d'en instruire la duchesse de Parme, il ne se contenta pas d'y envoyer un de ses gentilshommes, mais il gagna un conseiller principal des chefs de la confédération, en lui faisant espérer une place au grand conseil de Malines, ou au conseil souverain de Brabant (2). La conduite du comte de Meghem lui avait attiré l'animadversion du peuple : aussi, quand la duchesse de Parme, au mois d'août 1566, convoqua tous les chevaliers de l'Ordre, pour délibérer sur la nouvelle requête que les députés des confédérés venaient de lui présenter, il s'excusa de se rendre à cette réunion, alléguant qu'il ne voulait pas s'exposer, dans le Brabant, au même traitement que les Gantois avaient fait subir à Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, son aïeul (3).

Lettres  
du duc Eric de  
Brunswick.

Le duc Éric de Brunswick, qui, depuis la fin de la guerre avec la France, s'était établi en Hollande, n'était aimé, aux Pays-Bas, ni des petits, ni des grands : il le savait, et aspirait à quelque occasion de s'en venger. Ses lettres à la duchesse de Parme sont des témoignages de ses sentiments à cet égard (4). Son sang, écrivait-il à la gouvernante,

(1) Voy., p. 436, 438, 439, 440, ci-après, ses lettres à la duchesse de Parme, des 28 juillet, 1<sup>er</sup>, 2 et 4 août 1566.

(2) Voy., ci-après, p. 435, sa lettre à la duchesse de Parme, du 24 juillet 1566, et, p. 436, la lettre d'un conseiller des confédérés à lui.

(3) Voy., ci-après, p. 442, sa lettre à la duchesse de Parme du 9 août.

(4) Voy., ci-après, p. 447 et 451.

se changeait en eau, en voyant les méchancetés et les vilénies dont les hérétiques et rebelles, c'est ainsi qu'il qualifiait les Belges, se rendaient coupables. Il n'est pas surprenant, d'après cela, que le duc Éric fût pour les mesures les plus violentes... Du reste, il transmettait à la gouvernante les avis qu'il recevait d'Allemagne, et il ne manquait pas de l'informer aussi de tout ce qui se passait dans son voisinage (1).

Le cardinal de Granvelle, après son départ des Pays-Bas, y entre-  
Lettres commu-  
 niquées par Gran-  
 velle à Philip-  
 pe II.  
 tint de nombreuses correspondances; et, assez souvent, il envoyait au Roi, en original, les lettres qui lui étaient adressées de ce pays, avec des copies de celles qu'il y écrivait lui-même. Parmi ses correspondants, étaient le chef et président Viglius, le conseiller d'Assonleville, Antoine Havet, évêque de Namur et confesseur de la duchesse de Parme, le trésorier général Schetz, seigneur de Grobbendoncq, le secrétaire Esteban Prats, le contador Alonso del Canto. J'ai recueilli des lettres de ces divers personnages. Celles de Viglius et de d'Assonleville offrent beaucoup d'intérêt. D'Assonleville était spécialement chargé, dans le conseil, des affaires d'Angleterre : il avait été envoyé à Londres en 1563 (2); il fut le principal négociateur employé par la gouvernante, lors des conférences de Bruges en 1565 (3) : sa correspondance fournit des détails curieux sur les démêlés que les Pays-Bas avaient en ce temps avec les Anglais. « N'est-ce pas une grande » pitié, dit-il dans une de ses lettres, que ladite royne (Élisabeth)

Lettres  
 du conseil  
 d'Assonleville.

(1) Voy., ci-après, p. 447, 450, 457 et 471.

(2) Voy., ci-après, p. 246 et 247, ses lettres du 17 et du 24 avril 1563.

(3) Voy., ci-après, p. 344, sa lettre du 26 février 1565.

» thire plus de prouffit des païs de par deçà, que ne faict le Roy  
» propre, et qu'on luy passe ce qu'on ne voeult faire à S. M.?...  
» Il y a long-temps que ces Païs-Bas sont les Indes d'Angleterre, et,  
» tant qu'ilz les auront, ilz n'en ont besoing d'autres. *Les François*  
» *taschent souvent usurper et surprendre nos villes et forteresses du*  
» *païs; mais les Anglois font la guerre aux bourses et richesses du*  
» *peuple, et, entre eulx, il n'y a nulle différence (1).* » Dans d'autres  
lettres, il nous apprend comment l'Angleterre s'appropriâ une indus-  
trie qui avait fait la splendeur et la puissance de la Flandre. Les  
nouvelles idées religieuses s'étaient propagées chez les ouvriers fla-  
mands : pour exercer leur religion en liberté, ils allaient chercher  
un refuge dans les États de la reine Élisabeth. La cherté des grains et  
la misère causée par la cessation du trafic, en 1566, contribuèrent à  
augmenter cette émigration. « Le pays se dépeuple tellement, écrivait  
» d'Assonville le 15 janvier de cette année, qu'on voit journalle-  
» ment gens de ce pays aller en Angleterre, avec leurs familles et  
» leurs instruments; et jà Londres, Zandvich et le pays allenviron est  
» si plain, que l'on dit que le nombre surpasse 30,000 testes... La  
» royne a assigné à ceulx qui viennent journallement une aultre ville  
» maritime, grande et vide, nommée Norwich, pour y faire leurs  
» mestiers, et là pense se refaire de nostre despoûille; et certes, elle  
» ne s'abuse pas, car, par tels moyens, est encommenchié la drapperie  
» d'Angleterre, à la destruction de la nostre (2). » On peut juger du  
développement que la fabrication des tissus de laine avait déjà pris

(1) Voy., ci-après, p. 382, sa lettre du 20 novembre 1565.

(2) Voy., ci-après, p. 392.

en Angleterre, à cette époque, par cet autre fait, tiré de la même correspondance, que, dans l'hiver de 1565, les Anglais expédièrent aux Pays-Bas trente navires chargés de draps, sans compter tous ceux qu'ils y avaient fait arriver par la voie d'Emden : de sorte que d'Assonville évaluait de 80 à 90,000 le chiffre des pièces de drap apportées, pour ainsi dire en une fois, d'Angleterre à Anvers (1).

Lorsque le seigneur de Montigny fut arrêté à Madrid et transféré à l'alcazar de Ségovie (2), tous ses papiers lui furent enlevés. On en fit l'examen et le triage : ceux qui pouvaient servir dans le procès intenté par le duc d'Albe contre lui, furent envoyés à Bruxelles; les autres furent déposés entre les mains du secrétaire d'État Çayas, qui avait le département des affaires des Pays-Bas. Ces derniers forment deux liasses dans les archives de Simancas (3); ils comprennent la correspondance de Montigny et du marquis de Berghes avec la duchesse de Parme, sur la mission dont ces seigneurs furent chargés conjointement en 1566; des mémoires présentés par eux au Roi; des lettres de divers membres de la famille de Montigny et de ses serviteurs; des pièces relatives à son procès, etc. J'en ai tiré la partie la plus intéressante de la correspondance avec la duchesse de Parme, qui manque presque entièrement dans nos Archives, ainsi qu'une lettre très-curieuse écrite à Montigny par Alonso de Laloo, secrétaire du comte de Hornes, sur les caresses que le duc d'Albe fit au comte,

Papiers du marquis de Berghes et du baron de Montigny.

(1) Voy., ci-après, p. 544, sa lettre du 26 février 1565.

(2) Voy., ci-après, p. 578.

(3) Elles portent les n<sup>os</sup> 533 et 534 des papiers d'État.

lors de son arrivée aux Pays-Bas (1), et d'autres lettres adressées, dans le même temps, au chambellan et au secrétaire de Montigny (2).

Conclusion.

Les considérations que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter, monsieur le Ministre, sur les documents extraits par mes soins des Archives royales de Simancas, ne concernent que la série de ces documents qui commence en 1558 et finit en 1567, période à laquelle appartient la première époque des troubles. J'aurais beaucoup de choses à vous dire encore au sujet de la correspondance de Philippe II avec le duc d'Albe, avec le grand commandeur de Castille, don Luis de Cúñiga et de Requesens, avec don Juan d'Autriche, avec Alexandre Farnèse : mais ce rapport est déjà d'une extrême étendue; je craindrais de lasser votre patience. Je vous demande donc la permission de réserver les explications que j'ai à fournir, les remarques que j'ai à faire touchant ces diverses séries de la collection qui est sous vos yeux, pour elles verront successivement le jour.

Importance de  
la Correspondance  
de Philippe II.

J'ose affirmer, dès à présent, que la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* sera l'un des monuments les plus remarquables qui aient été érigés à l'histoire. Si l'on considère en effet le nombre et l'importance des documents dont elle se compose, les noms et le rang des personnages qui y figurent, la suite et la liaison qui y règnent, la gravité des événements dont elle traite, l'espace de temps qu'elle embrasse, on ne trouvera pas, j'en suis persuadé, qu'il ait été mis en lumière beaucoup de collections du même genre qui puissent lui être comparées. Je n'hésite pas à dire que le gouvernement belge, en

(1) Voy., ci-après, p. 563.

(2) Voy., ci-après, p. 563.

en faisant recueillir les éléments, en la livrant à la publicité, a bien mérité de la science. Je regarderai toujours comme une des circonstances les plus flatteuses de ma carrière administrative, d'avoir été choisi pour l'exécution d'une entreprise qui honorera notre pays aux yeux des nations, nos voisines et nos émules.

Ces précieux documents, appelés, après trois siècles écoulés, à rendre témoignage à la vérité sur un des plus grands événements de nos annales et des temps modernes, étaient restés ignorés des écrivains espagnols, aussi bien que de nos historiens nationaux. Les chroniqueurs officiels de Philippe II eux-mêmes, Cabrera et Herrera, n'en eurent point communication.

Peut-être faut-il attribuer à cette cause les susceptibilités que mes recherches dans les archives de Simancas éveillèrent chez quelques savants de la Péninsule, et qui donnèrent naissance à un fait dont j'aurais voulu n'être pas obligé d'entretenir le public. Après que j'eus commencé mes travaux à Simancas dans les mois de septembre, d'octobre et de novembre 1843, et pendant que j'étais occupé à Madrid à compléter l'examen des manuscrits de la Bibliothèque nationale, les éditeurs de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España* sollicitèrent et obtinrent l'autorisation de faire transcrire, aux frais du gouvernement, les mêmes pièces qui venaient d'être copiées pour moi. Ils n'en reçurent toutefois qu'une partie, que, à ma grande surprise (car j'ignorais ce qui s'était passé), je vis peu de temps après paraître dans leur collection (1). Je ne sais si ce procédé, qui tendait à

Susceptibilités  
de quelques sa-  
vants espagnols.  
Impression d'une  
partie des pièces  
que j'avais fait co-  
pier.

(1) Elles sont au nombre de cinquante-sept, et sont contenues dans le 4<sup>e</sup> volume

inutiliser dans mes mains des documents que j'avais, le premier, laborieusement et à grands frais, exhumés des Archives, était bien conforme aux égards que se doivent entre eux les hommes voués au culte de la science; j'en laisse l'appréciation au public. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas cru que l'insertion, dans le recueil de MM. Navarrette, Salvá et de Baranda, d'une faible partie des pièces que j'avais rassemblées, dût me faire modifier mon plan primitif; j'ai conservé à ces mêmes pièces la place qu'elles occupaient dans la *Correspondance sur les affaires des Pays-Bas*, pour deux raisons : l'une, c'est que la *Coleccion de documentos inéditos* n'est pas du tout connue en Belgique, qu'elle l'est peu en Allemagne, et moins encore en Hollande; l'autre, c'est que les lettres publiées dans cette collection se liaient nécessairement à celles que j'y avais jointes, de manière à ne pouvoir les en détacher, sans laisser de grandes lacunes dans la suite des faits.

Personnes qui  
m'ont secondé par  
leur appui.

Ici, monsieur le Ministre, se terminerait mon rapport, si je n'éprouvais le besoin d'y consigner l'expression d'une gratitude bien légitime envers les personnes qui ont secondé, par leur appui, l'accomplissement de ma mission, et si je n'avais à vous parler aussi de la part qu'y a prise M. Victor Hanssens.

de la *Coleccion*, p. 278-525. La première est du 17 juillet 1562; la dernière, du 4 mars 1570.

Dans le même volume, p. 526-566, ont été insérés des documents relatifs à l'arrestation, à l'emprisonnement et à la mort de Floris de Montmorency, seigneur de Montigny.

Enfin les éditeurs ont donné, dans le 5<sup>e</sup> volume, p. 1-74, des lettres réquisitoriales du duc d'Albe, en date du 8 novembre 1568, pour faire interroger Montigny, ainsi que les interrogatoires que subit ce seigneur à l'alcazar de Ségovie, où il était détenu, le 7 février 1569.

Je dois nommer, en premier lieu, le représentant de la Belgique près du gouvernement espagnol, M. le comte Charles de Marnix.

M. le comte  
de Marnix.

M. de Marnix ne pouvait rester indifférent à une entreprise dont le but était d'enrichir de nouveaux faits les annales de la patrie, lui qui compte parmi ses aïeux des hommes auxquels une belle place est réservée dans notre histoire (1). Il a compris tout d'abord l'importance des ressources que nous offraient les dépôts littéraires de la Péninsule, et il a montré combien il prenait à cœur de faire réussir les explorations que j'allais y tenter.

C'est à ses démarches actives, au crédit que son caractère et sa conduite lui ont acquis à Madrid, que nous avons été redevables de l'ordre royal qui m'a ouvert les portes du château de Simancas.

Dans les embarras que j'ai rencontrés en diverses occasions, je n'ai eu qu'à recourir à lui, pour qu'il s'occupât immédiatement d'écartier les obstacles. J'ai pu juger plus d'une fois de l'efficacité de son intervention.

J'ai eu à adresser maintes réclamations aux autorités espagnoles; toujours je l'ai trouvé empressé à en recommander l'objet. Sa complaisance a été inépuisable.

Il m'a ouvert sa maison, à Madrid, chaque jour et à toute heure, ne

(1) Il me suffira de citer : Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, employé par Charles-Quint et par l'archiduchesse Marguerite, sa tante, dans plusieurs négociations importantes, notamment dans celle de l'élection de Charles à l'Empire; Jacques de Marnix, qui fut l'un des ambassadeurs chargés de traiter en Angleterre le mariage de Philippe II avec Marie Tudor; Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, le célèbre rédacteur du compromis, l'ami et le conseiller intime de Guillaume le Taciturne, etc.



se contentant pas de me prêter son appui officiel, me soutenant de son influence sociale, me donnant enfin des témoignages multipliés de bienveillance et de sympathie.

Je ne fais donc que remplir un devoir, en exprimant hautement ici ma reconnaissance envers M. le comte de Marnix.

Je forme le vœu que la Belgique ait, dans toutes les cours, des représentants qui consacrent autant de sollicitude, de dévouement et d'intelligence, que lui, aux intérêts divers qui leur sont confiés.

M. Pidal.

S. Exc. don Pedro José Pidal, qui est aujourd'hui, pour la deuxième fois depuis 1843, à la tête du département de l'intérieur, a des droits tout particuliers à ma gratitude. M. Pidal aime les lettres, qu'il cultive avec succès. Loin de partager les préventions que des esprits étroits cherchaient à faire prévaloir, il a considéré que, au temps où nous sommes, les trésors scientifiques et littéraires n'appartiennent point exclusivement à la nation qui les possède, mais qu'ils sont une propriété en quelque sorte commune au monde civilisé; que c'est surtout pour les travaux de l'intelligence qu'il n'y a plus de Pyrénées! Il a constamment fermé l'oreille à ceux qui, voyant d'un œil jaloux un étranger fouiller les archives de la Péninsule, ne cessaient de travailler dans l'ombre à faire avorter mes recherches. Il a accueilli avec bonté toutes mes demandes; il a fait droit à la plupart d'entre elles..... Qu'il me permette de lui rendre ici mille actions de grâces pour tant de faveurs!

M. Gil de Zárate.

Je ne saurais oublier, dans cette manifestation de mes sentiments, don Antonio Gil de Zárate, ancien chef de division et actuellement directeur général de l'instruction publique, des lettres, des sciences

et des arts. C'est à lui, comme je le dis ailleurs (1); qu'est dû le règlement plus libéral qui régit les archives espagnoles. Mes rapports avec M. Gil de Zárate ont été fréquents : car les fonctions qu'il remplissait faisaient de lui naturellement le conseil et l'exécuteur immédiat des décisions du ministre. Je n'ai eu qu'à m'en applaudir à tous égards. Animé du même esprit que M. Pidal, M. Gil de Zárate m'a donné des marques non équivoques de l'intérêt que lui inspirent les études historiques : il a puissamment contribué à la solution favorable qu'ont obtenue mes démarches, dans des circonstances où il s'agissait d'interpréter certaines dispositions des règlements qui, appliquées avec rigueur, auraient paralysé mes travaux.

M. Gil de Zárate travaille en ce moment à régénérer l'instruction publique, qui, en Espagne, par suite de la guerre et des troubles civils, était tombée dans un état de décadence déplorable. La tâche était aussi difficile que belle; il la remplit aux applaudissements de la nation entière. Les amis de l'Espagne doivent lui souhaiter beaucoup d'administrateurs aussi éclairés, aussi instruits, aussi dévoués au bien public que M. Gil de Zárate.

J'ai encore des remerciements à adresser à don Manuel Garcia Gonzalez, secrétaire et garde des Archives de Simancas, pour les facilités qu'il m'a procurées, pour les renseignements qu'il a eu la complaisance de me fournir. Il est heureux qu'un dépôt comme celui de Simancas soit confié à de telles mains. Don Manuel Garcia ne s'occupe pas de ses Archives seulement par devoir; il apporte une véri-

M. Manuel  
Garcia.

(1) Voy., ci-après, p. 61.

table passion dans les soins qu'il leur consacre. J'espère qu'il en conservera la direction pendant de longues années; la science n'y est pas moins intéressée que l'administration. Il y a beaucoup à faire dans ce vaste dépôt. Les travaux de classement commencés par don Tomás Gonzalez, que Ferdinand VII chargea d'y rétablir l'ordre, ont besoin d'être poursuivis et complétés; nul n'est plus capable que don Manuel Garcia de les porter à leur perfection.

M. Victor Hanssens.

Enfin, monsieur le Ministre, je me félicite de pouvoir vous certifier que M. Victor Hanssens, durant les quatre mois qu'il a passés à Madrid et à Simancas, m'a prêté une coopération zélée, active, intelligente. C'est une justice que je lui dois, et que je me plais à lui rendre. M. Hanssens avait déjà donné des preuves de son aptitude aux Archives du Royaume et dans les bureaux de votre département, avant de m'accompagner en Espagne: il s'est acquis, dans ce voyage, de nouveaux titres à la bienveillance de l'administration.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect.

GACHARD.

Bruxelles, 20 août 1846.

# APPENDICE.

## LISTE DES LIASSES QUE J'AI EXAMINÉES.

### PAPIERS D'ÉTAT.

Papiers de Castille. Liasse n°	119
—	128
—	130
—	140
—	142
—	145
—	149
—	150
Papiers de Flandre. Liasse n°	496
—	497
—	498
—	499
—	502
—	505
—	509
—	510
—	515
—	514 renfermant 195 pièces (1).
—	515 " 216 "
—	516
—	517
—	518
—	519

(1) Dans les premiers temps de mes travaux à Simancas, les liasses m'étaient remises en l'état où elles étaient. Plus tard, on numérotait les pièces de chaque liasse, avant de me la confier. A partir de cette époque, j'ai pris note du nombre des pièces qu'il y avait dans les liasses qui me passèrent sous les yeux, et j'ai cru qu'on me saurait gré de l'indiquer ici.